

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 JUILLET 2023

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RIABILITAZIONI DI LUCALI PIDAGOGICHI È RINNOVU
DI L'INTERNATU PÀ A SIZZIONI ARTI PLASTICHI DI U
LICEU CLEMENCEAU DI SARTÈ**

**RÉHABILITATION DE LOCAUX PÉDAGOGIQUES ET
RÉNOVATION DE L'INTERNAT POUR LA SECTION ARTS
PLASTIQUES DU LYCÉE CLÉMENCEAU DE SARTÈ**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Née d'un constat national d'absence de réponse, sous statut scolaire, à une demande croissante de préparation aux études supérieures artistiques, une classe CPES Arts a ouvert à la rentrée 2013 dans l'académie de Corse au lycée de Sartè, après approbation par l'Assemblée de Corse.

Il s'agit, dans une formation spécifique visant à l'excellence, de préparer des étudiants aux concours d'entrée dans les écoles supérieures d'arts, de design, d'architecture... et d'y réussir leurs études sur la base d'acquis solides.

Elle permet aux bacheliers d'accéder à une mise à niveau des exigences des formations artistiques supérieures des domaines arts plastiques et visuels, de l'architecture, de design ou de la création numérique.

Adossée au fort potentiel d'un lycée et de ses équipes, pour consolider la culture générale qui est gage de réussite dans les cursus visés, cette formation apporte méthodes, expériences et connaissances pour développer les fondamentaux de la culture plastique et artistique attendue. Elle permet, dans la préparation des concours, de développer compétences, savoirs, méthodes et autonomie pour développer un projet à visée artistique et le dossier de travaux personnels support de nombre d'épreuves.

Les bacheliers des différentes séries présentent des niveaux hétérogènes. Ils peuvent être déroutés face à certains contenus et spécificités des concours d'entrée auxquels ils ne sont pas préparés.

Une année de classe préparatoire est alors recommandée pour accéder sereinement à ces écoles d'art, d'arts décoratifs, de design, de la création numérique ou d'architecture.

Cette formation est créée pour permettre aux étudiants de découvrir et de conforter le domaine des études artistiques dans une approche soutenue et tournée vers les concours.

La classe préparatoire les accompagne dans les choix d'orientation correspondant à leurs capacités et à leur profil professionnel, à travers la culture et l'engagement artistique.

Elle ouvre aux différentes pratiques artistiques qui s'inscrivent dans les métiers de la création. En outre, elle offre la possibilité de réaliser un dossier personnel dans des conditions optimisées. Le développement de ce projet artistique est ainsi accompagné dans une adaptation étroite aux contraintes spécifiques de chaque

concours des écoles supérieures d'Art. Il s'agit ainsi d'améliorer les chances de réussite.

Pour la Collectivité de Corse, l'implantation choisie à Sartè s'appuyait sur une structure d'hébergement existante (internat), des locaux avec équipement en renouvellement et un partenariat fort avec les structures culturelles et les collectivités territoriales.

1. Le constat

La section nouvelle s'est développée progressivement au sein des locaux du lycée. Des espaces pédagogiques ont été progressivement aménagés dans le bâtiment central, qui n'apportent cependant pas la qualité d'usage attendue et se révèlent insuffisants au regard du développement de la section par l'accueil de plus en plus d'élèves du secondaire (seconde, première, terminale) et d'étudiants par la classe préparatoire.

Par ailleurs, les conditions d'accueil en internat, si elles sont suffisantes en termes de capacités, n'offrent pas les dispositions et services attendus par les étudiants provenant de l'ensemble de la Corse et du Continent.

L'utilisation de l'internat durant le week-end n'est pas possible en l'état, obligeant les étudiants à rechercher des solutions palliatives souvent insatisfaisantes.

2. Le projet

Le projet présenté participe à la mise en œuvre des compétences de la Collectivité de Corse au titre de l'article L. 4424.2 du code général des collectivités territoriales : « La Collectivité de Corse finance, construit, équipe et entretient les collèges, les lycées, les établissements publics d'enseignement professionnel, les établissements d'enseignement artistique, les établissements d'éducation spéciale, ainsi que les lycées professionnels maritimes, les établissements d'enseignement agricole mentionnés à l'article L. 811-8 du code rural et de la pêche maritime... »

Dans le cadre du programme de rénovation lourde acté pour l'établissement à échéance 2027, une première étape consiste à aménager et rénover le bâtiment d'enseignement professionnel pour y accueillir la section Arts Plastiques et à réhabiliter deux étages de l'internat en studios pour les étudiants post-bac.

Une partie importante de cette première tranche vise à réaménager l'ancien atelier de réparation de machines agricoles (désaffecté depuis 10 ans).

Pour l'internat, cela concerne une rénovation complète des étages R-1 et R-2, en y créant des studios avec sanitaires individuels, accessibles aux personnes à mobilité réduite et bénéficiant d'un fonctionnement autonome le week-end.

Les travaux de réhabilitation visent à réaliser des locaux répondant aux exigences techniques, environnementales et réglementaires nécessaires, répondant aux critères de qualité et de fonctionnalité attendus par l'établissement.

L'Avant-Projet Sommaire de l'opération est joint en annexe du présent rapport.

Le coût total l'opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Collectivité de Corse (Direction des infrastructures d'Enseignement) est de 1,950 M€ HT, décomposé comme suit :

	Montant HT	Montant TTC
Etudes	150 000 €	180 000 €
Travaux	1 250 000 €	1 375 000 €
Total HT	1 400 000 €	1 555 000 €

Elle sera financée sur le programme 4121 « Travaux de bâtiment - Constructions scolaires », avec un cofinancement de 900 000 € (72 % de la partie travaux) au titre de la Dotation Spéciale aux Investissements des Départements 2023.

3. L'échéancier prévisionnel des travaux

- Etudes de maîtrise d'œuvre en cours : phase APS
- Date appel d'offres travaux : Novembre 2023
- Date de notification du marché : Mai 2024
- Date du début des travaux (ordre de service) : Juillet 2024
- Durée des travaux : 12 mois
- Date de fin de l'opération travaux : Juin 2025
- Réalisés et dépenses acquittées : Décembre 2025

Au regard des informations portées à votre connaissance, il vous est donc proposé :

- ✓ D'approuver l'opération de réhabilitation de locaux pédagogiques et de rénovation de l'internat pour la section arts plastiques du lycée Clémenceau de Sartè,
- ✓ De fixer le montant de l'opération à 1 555 000 € TTC (1 400 000 € HT),
- ✓ D'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à solliciter un cofinancement de 900 000 € HT au titre de la Dotation Spéciale aux Investissements des Départements 2023.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.